

« **RESIDENCE TEMPO** »

LOGEMENTS COLLECTIFS

16 rue Alexandre Pottier
93130 Noisy-le-Sec

**Notice descriptive conforme à L'arrêté du 10 mai 1968
Edition de juin 2014**

SCCV Park Esterel

44, Chemin des Mares
01220 Divonne les bains

Architecte :

Balalud de Saint jean
2, rue Gustave Caillebotte
92600 Asnières

NOTICE DESCRIPTIVE

Notice descriptive prévue par l'article R-261-13 du C.C.H. et publiée en annexe à l'arrêté du 10 mai 1968.
(JO – 29 juin 1968).

Le projet comprend la réalisation d'un immeuble collectif de 4 étages sur un rez-de-chaussée, comportant 18 logements, et 3 places de stationnement en sous-sol.

Les bâtiments seront réalisés pour satisfaire à la Règlementation Thermique 2012 suivant l'Arrête du 11 octobre 2011.

Les caractéristiques des équipements et matériaux électriques mis en œuvre seront équivalents à celles prescrites dans le cadre de la réglementation électrique C 15 100.

Il est précisé qu'aux termes de ladite notice, il a été notamment stipulé :

Les caractéristiques techniques sont définies par :

- la présente notice
- les normes AFNOR
- les règles de construction et sécurité

Seront admises de plein droit, toutes modifications de structure et de l'agencement intérieur et extérieur (tel que déplacement de gaines techniques, caisson, soffite ou faux-plafond, etc...) ayant pour but de résoudre un problème technique ou de parfaire, soit l'effet architectural, soit l'harmonie de l'immeuble et qui seraient apportées en cours de travaux par le constructeur, en accord avec l'Architecte.

Le Constructeur pourra être amené à modifier les prestations énumérées dans la présente notice et à les remplacer par des prestations globalement équivalentes dans le cas d'apparition d'un matériel nouveau, ou en cas de force majeure ou cause légitime, notamment :

- règle administrative contraignante,
- règlement judiciaire, liquidation de biens, cessation d'activité d'entreprise ou de fournisseur
- arrêt de fabrication, défaut d'approvisionnement ou retard d'approvisionnement d'un matériau,
- qualité insuffisante du matériau prévu ou livré etc.
- et plus généralement, si les impératifs techniques ou réglementaires le mettaient dans l'obligation de renoncer définitivement à telle ou telle dispositions de prestations prévues

Le tout, à condition qu'il n'en résulte ni augmentation de prix, ni altération de qualité pour l'acquéreur

En outre, l'acquéreur ne pourra, en aucun cas, ce qu'il reconnaît expressément, réclamer, au cas où il est écrit qu'une prestation est prévue avec une variante, l'une ou l'autre de la prestation ; car si cette disposition a été exprimée, c'est qu'elle correspond à un impératif technique.

Le client reconnaît cette clause comme essentielle, sans laquelle le constructeur n'aurait pas contracté

1 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

1.1 INFRASTRUCTURE

- 1.1.1 Fouilles - Décapage de la terre végétale
- Fouilles en excavation
 - Evacuation des terres excédentaires aux décharges publiques

- 1.1.2 Fondations
- Conformément au rapport de sols.

1.2 MURS ET OSSATURES

- 1.2.1 Murs des sous-sols :
- Voiles périphériques en béton armé
 - Poteaux et voiles intérieurs en béton armé

- 1.2.2 Façades :
- En béton, épaisseur suivant calcul
 - Revêtements de façades :
Enduit monocouche hydraulique, finition grattée fin avec façon de joints selon plans architecte
 - Modénature, bandeaux, sous-faces de balcons, loggias ou terrasses : en béton + peinture pliolite selon localisation

- 1.2.3 Murs pignons
- Dito façades
 - Revêtement dito façade

- 1.2.4 Murs extérieurs divers
- Enduit monocouche ou peinture suivant choix architecte

- 1.2.5 Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)
- En béton banché

- 1.2.6 Murs séparatifs
- Béton épaisseur suivant calcul ou maçonnerie
 - entre locaux privatifs contigus
 - entre locaux privatifs et autres locaux (escaliers, circulations, ascenseurs, halls et locaux divers)

1.3 PLANCHERS

- 1.3.1 Dallage du sous-sol :
- Suivant rapport de sol
- 1.3.2 Plancher du Rdc :
- Dalle en béton
 - Isolant thermique conforme à la réglementation.

- 1.3.3 Plancher étages courants- Planchers béton ou prédalles

- 1.3.4 Planchers des terrasses Ou loggias
- En béton armé,
 - Finition surfacée pour pose de l'étanchéité et de sa protection par dalles de gravillons

- 1.3.5 Planchers sur halls et sas
- dito 1.3.2

1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTION

1.4.1 Entre pièces principales - Cloisons sèches de type PLACOPAN de 50 mm

1.4.2 Entre pièces principales et pièces de service
- dito 1.4.1

1.5 ESCALIERS ET PALIERS D'ETAGE

1.5.1 Escaliers d'accès aux étages
- Béton revêtu avec peinture anti poussière

1.5.2 Paliers d'étage
- dito 1.5.1

1.5.3 Escaliers d'accès au sous-sol
- dito 1.5.1

1.5.4 Escaliers extérieur
- dito 1.5.1

1.6 CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION

1.6.1 1.6.1 Ventilation des différents locaux de l'immeuble (V.O., ascenseurs etc)
- Ventilation statique ou mécanique

1.6.2 1.6.2 Ventilation des parkings
- Ventilation naturelle

1.7 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

1.7.1 Chutes d'eaux pluviales
- en PVC, trop-plein par barbacanes

1.7.2 Chutes d'eaux usées et eaux vanne
- en PVC

1.7.3 Canalisations en sous-sols et sous dallage
- selon avis du Bureau de contrôle

1.7.4 Branchements aux égouts
- Evacuation jusqu'aux regards pour les EU/EV et EP

1.8 TOITURES

1.8.1 Charpente, couverture et accessoires
- Sans objet.

1.8.2 Etanchéité et accessoires
- Etanchéité des terrasses avec protection par dalles sur plots sur terrasses accessibles et auto protégé ou protection gravillon ou végétalisé sur terrasses inaccessibles.

1.8.3 Souches de désenfumage, ventilations et conduits divers
- Béton avec étanchéité pour sortie en toiture

1.8.4 Ouvrages d'évacuation des Eaux Pluviales
- Evacuation de type « trop plein » pour les balcons avec dalles sur plots uniquement
- Descentes EP en PVC en façades de l'immeuble

2 - LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1 SOLS ET PLINTHES

2.1.1 Sols et plinthes des pièces principales

- Entrée, séjour, pièces sèches ouvertes sur le séjour et placard attenant :
 - parquet stratifié
 - Plinthes stratifié
- Chambres, rangements et dégagement :
 - parquet stratifié
 - Plinthes stratifié
- Barre de seuil ou cornière d'arrêt aux changements de nature de revêtements de sols

2.1.2 Sols et plinthes des pièces humides

- Cuisines, Salle de bain, Wc, sanitaires de service, selon plans :
 - Carrelage grès émaillé 30 x 30
 - Plinthes assorties.

2.1.3 Sols des terrasses jardin

- Dalles sur plots en gravillons lavés ou sur terreplein, terre végétale engazonnée et plantée selon plan de l'architecte

Concerne les jardins privatifs en Rez de Chaussée.

2.1.4 Sols des loggias

- Dalles sur plots en gravillons lavés dimensions 50x50

2.2 REVETEMENTS MURAUX (Autres que enduits, peinture, papiers peints)

2.2.1 Revêtements muraux des pièces humides

- Faïence décorative 20x25 ou 25x33. :
- Dans salle d'eau : douche sur 2 ou 3 côtés suivant plans – jusqu'à hauteur d'huissierie
- Dans salle de bains : sur les 3 côtés de la baignoire – jusqu'à hauteur d'huissierie.
- Sur le tablier de baignoire, avec trappe de visite
- socle de douche si nécessaire selon plan.
- Dans la cuisine : au droit de l'évier - sur 0,60m de hauteur et 1 retour éventuel.

2.3 PLAFONDS (Sauf peinture)

2.3.1 Plafonds des pièces humides des appartements

- parement béton lissé.

2.3.2 Plafonds des pièces sèches des appartements, Rangements

- Parement béton lissé. Préparations du peintre

2.3.3 Sous-faces des balcons

- Parement béton lissé. Préparations du peintre.

2.4 MENUISERIES EXTERIEURES

- 2.4.1 Menuiseries extérieures des pièces principales et pièces de service
- Menuiseries extérieures en PVC
 - Double vitrage isolant type BIVER

2.5 FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS, PROTECTION ANTISOLAIRE

- 2.5.1 Pièces principales et pièces de service

- Volets roulants PVC double peau ou volets battants pour chambres et toutes les pièces des rez-de-chaussée
- Manœuvre manuelle

2.6 MENUISERIES INTERIEURES

- 2.6.1 Huisseries et bâtis

- Huisseries et bâtis métalliques

- 2.6.2 Portes intérieures

- Portes iso planes, finition en peinture ou pré peinte à recouvrement

- 2.6.3 Impostes en menuiseries

- sans objet.

- 2.6.4 Portes d'entrée

- Porte à âme pleine avec moulure extérieure rapportée, finition à peindre
- Serrure de sûreté à 3 points A 2P*
- Pommeau en laiton poli ou aluminium brosse selon le choix de l'architecte
- Seuil dit à la « Suisse » au sol, en bois lasure ou verni.

- 2.6.5 Portes de placards

- Portes pour longueur supérieure à 1 m : coulissantes sur rails, de 10 mm
- Portes pour longueur inférieure ou égale à 1 m : ouvrantes à la française à surface mélaminée à 1 ou 2 vantaux, selon plan

2.7 SERRURERIE ET GARDE CORPS

- 2.7.1 Garde-corps

- Gardes corps en acier thermo laqué ou acier à peindre.

- 2.7.2 Séparation des balcons, loggias ou terrasses privatives

- Panneau en verre trempé DURLUX et ossature en métal thermo laque fixe sur le mur et au sol.

2.8 PEINTURES, PAPIERS, TENTURES

- 2.8.1 Peintures extérieures :

- 2.8.1.1 Sur ouvrages métalliques

- Brossage, dégraissage, une couche primaire + deux couches de peinture

- 2.8.1.2 Sur serrureries

- Protection antirouille + 2 couches de peinture

- 2.8.1.3 Sur sous-faces et rives de balcons

-
- Peinture pliolite
 - 2.8.1.4 Menuiseries extérieures dans le cas de menuiseries en bois, peinture selon choix de l'architecte.
 - 2.8.2 Peintures intérieures :
 - 2.8.2.1 Sur menuiseries
 - 2 couches de peinture blanche
 - 2.8.2.2 Sur plafonds
 - Pièces humides : 2 couches de peinture blanche acrylique finition mate
 - Pièces sèches : 2 couches de peinture blanche acrylique satinée
 - 2.8.2.3 Sur murs
 - Pièces humides : Enduit, ponçage + 2 couches de peinture blanche acrylique finition mate
 - Pièces sèches : Enduit, ponçage + 2 couches de peinture blanche acrylique satinée
 - 2.8.2.4 Sur canalisations, tuyauteries, chutes et divers
 - 2 couches de peinture finition
 - 2.8.3 Tentures (tissus, toiles etc.)
 - 2.8.3.1 Sur murs - Sans objet
 - 2.8.3.2 Sur plafonds - Sans objet.

2.9 EQUIPEMENTS INTERIEURS

- 2.9.1 Equipements ménagers :
 - 2.9.1.1 Bloc évier, robinetterie
 - Evier inox 1,20m ou 1,40m selon plan, 1 ou 2 bacs 1 égouttoir avec réservation pour machine à laver.
 - Robinetterie : mitigeur
 - vidange à bouchons
 - 2.9.1.2 Appareils et mobilier
 - Meuble sous évier finition en mélaminé
 - Les 2 pièces suivant plans : kitchenette équipée avec un bac égouttoir, 2 plaques chauffantes et un réfrigérateur
- 2.9.2 Equipements sanitaires et plomberie :
 - 2.9.2.1 Distribution d'eau froide
 - Par tube cuivre ou PVC apparent ou encastré dans fourreau type cintoplast
 - 2.9.2.2 Distribution d'eau chaude
 - L'eau est chauffée via la chaudière à ventouse placée dans la cuisine
 - 2.9.2.3 Evacuations
 - Tubes et raccords PVC
 - 2.9.2.4 Branchements en attente
 - 2 robinets d'alimentation et 2 siphons ou 1 double siphon en attente pour machines lave-linge et lave-vaisselle positionnés dans la cuisine pour le lave-vaisselle et dans la salle de bains ou la cuisine pour le lave-linge selon plans
 - attente simple pour les kitchenettes selon plans
 - 2.9.2.5 Appareils sanitaires Tous les appareils seront de teinte blanche ROCA ou PORCHER ou équivalent
 - Baignoire : en acier émaillé- dimension suivant plan, tablier en carreaux de plâtre revêtu de faïence avec trappe d'accès.

- Receveur douche : en porcelaine vitrifiée – dimensions 80x80, 90x90 ou 100x75 suivant plans.
- 2P 103 receveur de douche encastré ou siphon de sol conforme à la réglementation PMR
- Meuble vasque en bois mélaminé, avec miroir et bandeau lumineux, suivant plans.
- W-C : avec réservoir attendant, abattant double blanc, bouton économiseur 3/6L

2.9.2.6 Robinetterie. Robinetterie type mitigeuse ROCA ou PORCHER ou équivalent

- Manomaneette 1/2 tour à cartouche céramique sur l'ensemble des appareils.
- Douchette simple jet avec flexible de 2m, support téléphone sur le robinet de la baignoire, et support mural fixe.
- Pour les douches, fixation par barre réglable.

2.9.2.7 Robinet de puisage

- Robinet de puisage pour certain jardins et terrasses suivant plans.

2.9.3 Equipements électriques

2.9.3.1 Type d'installation Encastrée sous fourreaux

2.9.3.2 Equipement de chaque pièces Conforme aux normes en vigueur
Appareillage type LEGRAND ou ARNOUD ou similaire
Equipement selon le principe ci-dessous :

Séjour	5 prises de courant (PC) 16A	1 point lumineux en centre plafond	1 prise téléphone et une prise TV-FM
Chambre principale	3 PC16A	1 point lumineux en centre plafond	1 prise téléphone et une prise TV-FM
Autres chambres	3 PC 16A	1 point lumineux en centre plafond	1 prise téléphone
Kitchenette	3 PC 16A dont : 2 au-dessus du plan de travail 16A et 1 PC pour réfrigérateur	1 point lumineux en centre plafond 1 terminal pour cuisinière ou plaques de cuisson 32A 1 PC pour le four 20A 1 PC 16A	1 prise téléphone
Cuisine	6 PC dont : 4 au-dessus du plan de travail 16A et 1 PC pour réfrigérateur	1 point lumineux en centre plafond 1 point lumineux en applique au dessus de l'évier commandé par interrupteur 1 terminal pour cuisinière ou plaques de cuisson 32A 1 PC pour le four 20A 1PC pour lave-vaisselle 1 PC pour lave-linge ou dans la salle de bain	1 prise téléphone
Salles de bains et salles d'eau	1 PC	1 point lumineux en centre plafond	

		1 point lumineux en applique au dessus du lavabo	
WC		1 point lumineux en centre plafond	
Entrée - dégagement	1 PC si surface > 4m ²	1 point lumineux en centre plafond 1 tableau abonné 1 poste interphone	
Rangement, cellier	1 PC si surface > 4m ²	1 point lumineux en centre plafond	
Jardins privatifs	1 sortie de fil en applique sur terrasse commandée par un interrupteur simple 1 PC étanche		
Terrasses	Dito jardin privatif		

2.9.3.3 Sonnerie de portes palières Bouton-poussoir sonnerie à côté porte d'entrée

2.9.4 Chauffage - ventilation :

2.9.4.1 Type d'installation

- individuel
 Chauffage individuel. L'eau des circuits des radiateurs est chauffée via la chaudière à ventouse placée dans la cuisine
 La température de chauffe est réglable via des poignées thermostatique mise en place sur au moins un des appareils

2.9.4.2 Appareil d'émission de chaleur

Radiateur REGANE de chez FINIMETAL ou équivalent

2.9.4.3 Températures garanties dans les diverses pièces :

- par température minima extérieure de - 5 degrés, Conforme à la réglementation thermique. RT 2012

2.9.5 Conduits et prises de ventilation

- VMC simple flux avec gaines d'extraction en tôle et bouches pour pièces humides,
- Prises d'air frais dans menuiseries

Caissons d'extraction en terrasses ou en comble

2.9.6 Equipement intérieur des placards, dressings et pièces de rangement

- Sans Objet.

2.9.7 Equipements de télécommunications :

2.9.7.1 Radio TV - cf. 2.9.3.2

2.9.7.2 Téléphone - cf. 2.9.3.2

2.9.7.3 Accès à l'immeuble
 - 1^{ère} porte équipée d'un digicode
 - 2^{ème} porte équipée d'un interphone

3 ANNEXES PRIVATIVES

3.1 PARKING COUVERT AU SOUS SOL

- 3.1.1 Murs et cloisons - Béton épaisseur suivant calcul ou maçonnerie.
- 3.1.2 Plafonds - Béton épaisseur suivant calcul avec flocage pour isolation thermique
- 3.1.3 Sols - Dallage ou dalle béton armé surfacé.
- 3.1.4 Portes d'accès - Accès depuis le domaine public par une porte métallique basculante motorisée commandée par émetteurs radio (un émetteur par place de parking).
- 3.1.5 Ventilation - naturelle
- 3.1.6 Equipement électrique - Tubes fluorescents étanches et balisage de sécurité selon normes et réglementation
- Allumage de type 1/3 permanents et 2/3 commandés par boutons poussoir, ouverture de la porte de parking et horloge.

4 PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

4.1 HALLS D'ENTREES AU REZ de CHAUSSEE DE L'IMMEUBLE

4.1.1 SAS : selon plan de décoration architecte

- Sols :
 - Revêtu de pierre marbrière ou équivalent
 - Plinthes de même nature que le sol
 - Tapis brosse
- Parois :
 - Enduit extérieur ou revêtements décoratifs, selon plan de décoration architecte.
- Plafonds :
 - Placoplâtre et peinture satinée blanche, plafond acoustique si nécessaire, éclairage par spots et applique suivant plans de décoration.

4.1.2 HALLS :

- Sols :
 - Revêtu de pierre marbrière ou équivalent
 - Plinthes de même nature que le sol
 - Tapis brosse
- Parois :
 - panneau bois, miroirs ou revêtements décoratifs, selon plan de décoration architecte.
- Plafonds :
 - Placoplâtre et peinture satinée blanche, plafond acoustique si nécessaire, éclairage par spots et applique suivant plans de décoration.

4.1.3 Portes d'accès et système de fermeture

- Ensemble comprenant porte à 1 ou 2 vantaux suivant plans en acier thermo laqué avec vitrage de sécurité
- Ouverture des portes par digicode sur la 1^{ère} porte et par interphone, avec combiné dans les appartements
- Système de fermeture par ventouse

4.1.4 Boîtes aux lettres - Boîtes aux lettres + tableau d'affichage.

4.1.5 Equipement électrique - Appliques ou spots encastrés commandés par bouton-poussoir sur minuterie.

4.2 PALIERS ET CIRCULATIONS

- 4.2.1 Sols - U3P3 moquette.
- 4.2.2 Murs
peindre. - revêtement vinyle type Buflon, coloris au choix de l'architecte. Plinthes bois à
- 4.2.3 Plafonds - Peinture satinée blanche
- 4.2.4 Equipement électrique - Appliques commandées par boutons poussoirs et / ou détecteur de présence
- 4.2.5 Gaines techniques - Bâties en bois à peindre, façades de gaine en mélaminé, coloris de l'architecte

4.3 CIRCULATION DU PARKING (sas, vers palier à RdC)

- 4.3.1 Sols (sas) - béton brut ragréé
- 4.3.2 Murs (sas) - béton brut ragréé
- 4.3.3 Plafonds (sas) - béton brut ragréé
- 4.3.4 Portes d'accès - peinture satinée
- 4.3.5 Equipement électrique - dito parking

4.4 CAGES D'ESCALIERS INTERIEUR

- 4.4.1 Murs - Béton banché. Enduit décoratif type baggar.
- 4.4.2 Plafonds - Béton lissé. 2 couches de peinture blanche satinée ou enduit baggar
- 4.4.3 Escaliers - dito 1.5
- Equipement électrique - Appliques commandées par boutons-poussoirs sur minuterie
- Eclairage de secours par blocs autonomes

4.5 CAGES D'ESCALIERS EXTERIEUR

- 4.5.1 Murs - Béton banché. Enduit monocouche hydraulique, finition grattée fin
- 4.5.2 Escaliers - dito 1.5
- Equipement électrique - Appliques commandées par bouton-poussoir sur minuterie
- Eclairage de secours par blocs autonomes

4.6 LOCAUX VIDE ORDURES ET ENCOMBRANTS

- 4.6.1 Sols Peinture anti poussière.
- 4.6.2 Murs peinture vinylique blanche et carrelage de 1.40 m de hauteur en périmètre
- 4.6.3 Plafonds en fibrastryrène ou flocage
- 4.6.4 Equipement électrique Hublots étanches commandés en simple allumage
- 4.6.5 Divers robinet de puisage et siphon de sol

4.7 LOCAUX : TECHNIQUES ET VELOS

- 4.7.1 Sols Peinture anti poussière.

4.7.2	Murs	peinture vinylique blanche
4.7.3	Plafonds	en fibrastyréne ou flocage
4.7.4	Equipement électrique	Hublots étanches commandés en simple allumage

5 EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

5.1 ASCENSEURS

Il dessert tous les niveaux jusqu'au 4ème étage y compris les sous sols, accessible handicapés ; contact à clés en sous-sol et dans l'ascenseur pour accès au sous-sol.

5.1.1	Composition de la cabine :	<ul style="list-style-type: none">- au sol : revêtement similaire au hall- sur murs : revêtement en film vinyle collé ou panneaux mélaminés avec miroir central sur paroi latérale- éclairage en faux plafonds- barre d'appui- façades palières à peindre tous niveaux- bâche de protection pendant livraisons
-------	----------------------------	---

5.2 TELECOMMUNICATIONS

5.2.1	Téléphone Télécom	- Câblage complet de l'immeuble en attente de raccordement par France
5.2.2	Antennes TV et radio raccordements individuels	- Installation collective avec antenne hertzienne, descente dans immeuble et

5.3 ALIMENTATION EN EAU

5.3.1	Comptages généraux	- Dans local eau au sous sol.
5.3.2	Comptages individuels attente	- Sans Objet. Possibilité d'installation d'un compteur individuel bi-pass en
5.3.3	Colonnes montantes	- En PVC pression avec purge en point bas, coupure à chaque piquage

5.4 ALIMENTATIONS EN ELECTRICITE

5.4.1	Comptage des services généraux en gaine technique	<ul style="list-style-type: none">- au RDC ou local technique en sous sol
5.4.2	Colonnes montantes	- En gaines techniques
5.4.3	Comptages	- Dans gaines palières

5.5 ALIMENTATIONS GAZ

5.5.1	Colonnes montantes	- En gaines techniques
5.5.2	Comptages	- Dans gaines palières

5.6 ALARMES TECHNIQUES

- Les alarmes techniques (ascenseurs, VMC, relevage etc..) seront prévues conformément à la réglementation.

6 6 - PARTIES COMMUNES EXTERIEURES AU BATIMENT ET LEURS EQUIPEMENTS

6.1 ECLAIRAGE EXTERIEUR

- Suivant plans architecte et paysagiste.

6.2 RESEAUX DIVERS

- 6.2.1 Eau - Branchement sur réseau public
- 6.2.2 Electricité - Branchement EDF sur réseau public
- 6.2.3 Egouts - Raccordement sur égouts publics ou bassin de rétention pour Eaux Pluviales
- 6.2.4 Epuration des eaux - Fosse à hydrocarbure pour décantation des eaux dans parking

6.3 6.3 VOIRIE

- 6.3.1 Accès piétons à rez-de-chaussée
 - En béton désactivé ou pavés béton ou enrobé
- 6.3.2 Rampe accès parking
 - En béton balayé.
- 6.3.3 Espaces verts ou terrasse avec haie végétale + grillage selon plans
 - Plantations et engazonnement suivant plans du paysagiste, jardins privatifs
 - Robinet de puisage, éclairage par hublot + prise électrique 10/16A étanche suivant plan pour les jardins privatifs et certaines terrasses

- 6.4 **SIGNALETIQUE**
 - Signalisation des parkings, des portes d'appartements, des locaux poubelles, des locaux voitures d'enfants, locaux techniques, des escaliers, paliers d'étage et de sous-sol.

- 6.5 **EQUIPEMENT**
 - Extincteurs, plans de sécurité conforme à la réglementation

APPLICATION DE LA PRESENTE NOTICE DESCRIPTIVE :

Les prescriptions décrites dans la présente notice sont données à titre indicatif.
Le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'apporter toutes modifications par des prestations similaires ou équivalentes pour répondre à des problèmes d'ordre technique.
Les tolérances d'usage seront admises en ce qui concerne les dimensions et surfaces.

Fait à :

Le :

Pour la SCCV :

Pour le RESERVANT : (*)

(*) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et approuve"